

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Séance ordinaire du 3 mai 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire et mensuelle du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, tenue le 3 mai 2010 à 20 h, en la salle ordinaire des sessions.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec à laquelle sont présents, MM. Pierre Goulet, Rémy Gagnon, Yvan Riopel, John Pothitos et Mmes Ginette Lambert et Sonia Rondeau, tous conseillers et conseillères sous la présidence de M. Lionel Fréchette, maire.

Est également présente Mme Isabelle Forgues, secrétaire-trésorière et directrice générale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Le quorum est atteint à 20 h; le maire, M. Lionel Fréchette déclare la séance ouverte. Il donne les consignes d'usages. La secrétaire de séance Mme Isabelle Forgues fait la lecture de la pensée.

10-05-081 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Yvan Riopel
Appuyé par Mme Sonia Rondeau

Est résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts mentionnés au point 13.01 et suivants :

Que le point « Divers » soit ouvert.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2010.
4. Entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville.
5. Adoption du projet de Règlement sur la prévention des incendies-MRC.
6. Acceptation-tarifcation d'entraide mutuelle avec le Service des incendies de Princeville.
7. Soumission pour le gravier.
8. Soumission pour le calcium.
9. Adoption du plan de voirie 2010.
10. Demande de subvention au plan de voirie 2010.
11. Entretien pelouse / Terrain de la borne-fontaine.
12. Adoption des comptes.

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

13. Divers.

DIVERS

Les sujets suivants ont été ajoutés au point « Divers » :

13.1 Atelier de formation Infoteck / Sygem.

13.2 Signataire du contrat déneigement / MTQ.

10-05-082 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2010

Étant donné que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la dernière séance, la secrétaire est dispensée d'en faire lecture.

En conséquence, il est proposé par Mme Sonia Rondeau, appuyée par M. Rémy Gagnon et résolu que le procès verbal de la séance régulière du 6 avril 2010 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par M. John Pothitos, à savoir qu'à la prochaine séance sera présenté, pour adoption, le projet de règlement n° 231-2010, l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville.

Une dispense de lecture du règlement est donnée. Un exemplaire du projet est remis à tous les membres du conseil.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par Mme Sonia Rondeau, à savoir qu'à une prochaine séance sera présenté, pour adoption, le projet de règlement n° 232-2010 modifiant le Règlement sur la prévention des incendies.

Une dispense de lecture du règlement est donnée. Un exemplaire du projet est remis à tous les membres du conseil.

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

**10-05-083 ENTENTE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE /
PRINCEVILLE**

Considérant l'entrée en vigueur, le 23 mars 2009, du schéma de couverture de risques en matière de protection contre les incendies de la MRC d'Arthabaska, en conformité avec les dispositions de la Loi sur la sécurité incendies (L.R.Q.c.S-3.4);

Considérant que la Ville de Princeville vient en entraide chez nous lorsqu'un incendie excède les capacités du Service de sécurité incendie;

Considérant qu'une grille de tarification, inspirée des renseignements qui nous ont été fournis par le Directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Victoriaville;

En conséquence, il est proposé par M. Rémy Gagnon, appuyé par Pierre Goulet, et résolu d'accepter la tarification pour l'entraide mutuelle avec le Service d'incendie de la Ville de Princeville telle qu'établie conformément aux recommandations de la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉE

10-05-084 SOUMISSION POUR LE GRAVIER

Trois entreprises ont présenté leur soumission pour le gravier.

Les soumissionnaires sont :

	<u>Carrière de Saint-Ferdinand</u>	<u>Carrière de Sainte-Hélène</u>
Excavation Grégoire Garneau inc.	13,15 \$/tm 0-¾ spécial 15,15 \$/tm MG 20B	11,20 \$/tm 0-¾ spécial 13,20 \$/tm MG 20B
Transport Lac William inc.	13,65 \$/tm 0-¾ spécial 15,45 \$/tm MG 20B	11,34 \$/tm 0-¾ spécial 13,14 \$/tm MG 20B
A. Langlois & Fils ltée		12,05 \$/tm 0-¾ spécial 13,70 \$/tm MG 20B

Il est proposé par M. Pierre Goulet, appuyé par M. John Pothitos et résolu d'accepter la soumission d'*Excavation Grégoire Garneau inc.*, en provenance seulement de la carrière de Sainte-Hélène-de-Chester, transport, épandage et nivellement inclus avec leurs propres machineries, plus taxes applicables.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

10-05-085 SOUMISSIONS DE L'ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE

Trois entreprises ont présenté leur soumission pour le calcium et le magnésium.

Les soumissionnaires sont :

CALCLO 2000 inc. , Montréal	Calcium	0,279 \$/litre	84 600 litres	26 649,00 \$
	Magnésium	0,266 \$/litre	84 600 litres	25 380,00 \$
SOMAVRAC, Trois-Rivières	Calcium	0,287 \$/litre	84 600 litres	27 989,39 \$
Entreprises Bourget inc.	AP-20	0,147 \$/litre	208 000 litres	34 512.66 \$

Il est proposé par Mme Sonia Rondeau, appuyée par M. Yvan Riopel et résolu d'accepter la soumission de *Calclo 2000 inc.* pour fournir la main-d'œuvre, l'équipement, les matériaux et les accessoires nécessaires à l'épandage de CHOLURE DE MAGNÉSIUM liquide 30 %, pour un total de 84 600 litres à 0,266 \$ / litre. Les travaux devront être effectués pour le 20 juin 2010.

ADOPTÉE

10-05-086 VOIRIE 2010-TRAVAUX

Proposé par M. Pierre Goulet
Appuyé par M. Rémy Gagnon

Il est résolu d'adopter la proposition pour l'exécution des travaux de voirie, préparés par l'employé en voirie, M. Mario Labbé. Ces travaux respecteront le budget 2010.

ADOPTÉE

10-05-087 DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE VOIRIE 2010

Proposé par Mme Sonia Rondeau

Est résolu à l'unanimité par les membres du conseil présent, le maire n'ayant pas voté, de demander à M. Claude Bachand, député d'Arthabaska, de nous accorder une subvention de 25 000,00 \$ pour les travaux de voirie 2010.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

ENTRETIEN DE LA PELOUSE

Le maire informe les membres du conseil qu'un communiqué sera envoyé dans la municipalité, afin de voir à faire l'entretien du gazon du terrain des loisirs et de la côte du réservoir. Il mentionne que la personne responsable devra posséder un véhicule ou une remorque pour transporter le matériel.

10-05-088 ADOPTION DES COMPTES

Je, Isabelle Forgues, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour payer ces comptes.

Proposé par Mme Sonia Rondeau
Appuyée par M. John Pothitos

Que les comptes suivants soient payés.

FOURNISSEURS	59 229,51 \$
RÉNUMÉRATION DES ÉLUS	2 942,61 \$
DIRECTION GÉNÉRALE	1 788,35 \$
SALAIRES	5 426,18 \$
TOTAL :	69 386,65 \$

ADOPTÉE

10-05-089 ATELIER DE FORMATION 2010 / INFOTECH

Considérant, qu'à chaque année, la compagnie Infotech présente des ateliers de formation pour lesquels nous avons la possibilité d'être renseignés sur les nouvelles procédures et astuces en regard à l'utilisation du logiciel Sygem;

Pour ce motif, il est proposé par Mme Sonia Rondeau, appuyée par Pierre Goulet et résolu que la directrice générale soit autorisée à assister à la formation d'Infotech, qui aura lieu à Drummondville, le 10 juin 2010, au coût de 62,08 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

10-05-090 SIGNATAIRE DU CONTRAT DE DÉNEIGMENT / MTQ

Proposé par M. John Pothitos
Appuyé par Mme Sonia Rondeau

Est résolu d'accepter le contrat du ministère des Transports et de mandater M. Lionel Fréchette, maire, et Mme Isabelle Forgues, directrice générale, signataire du contrat.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées au maire parmi l'assistance au sujet d'un garage construit sans permis, sur la subvention de la patinoire, et sur le projet éolien communautaire de Sainte-Hélène-de-Chester. On s'informe sur les lumières de rues, l'entretien des chemins, des cours en désordre et l'installation d'une tour pour l'Internet. On s'informe aussi sur l'aménagement d'un point d'eau et du terrain de la scierie Lemieux.

10-05-092 TRACÉ DU SENTIER / RALLYE DU 150^E

Proposé par M. Pierre Goulet
Appuyé par Mme Ginette Lambert

Le rallye se tiendra le vendredi, 2 juillet 2010 et débutera avec les inscriptions de 9 h à 11 h.

Trajet du rallye de VTT :

- Point de départ : Centre sportif, 1425 rue Corriveau, Sainte-Hélène-de-Chester.
- Suivre le sentier des Trotteurs par la rue Guillemette jusqu'à la route 263.
- Traverser le pont Bleu de la route 263.
- Poursuivre sur le terrain de M. Noël Gardner.
- Suivre le sentier de motoneige jusqu'au 3^e Rang.
- Continuer sur la route LaFrance, la routeMorin, le 5^e Rang pour rejoindre le route Grenier.
- Prendre le 4^e Rang pour se rendre sur le chemin de la Grande-Ligne.
- Traverser la terre de M. Robert Allaire dans le rang Allaire pour traverser la prairie de M. René Allaire.
- Reprendre le sentier de motoneige pour rejoindre le point de départ : le Centre sportif.

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Le rallye débutera entre 13 h et 18 h. Celui-ci sera accompagné d'énigmes et de jeux pour rendre l'activité encore plus intéressante.

ADOPTÉE

10-05-093 CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 17 par Mme Sonia Rondeau, appuyée par M. Rémy Gagnon, que la séance soit levée.

SIGNÉ :
Lionel Fréchette, maire

SIGNÉ :
Isabelle Forgues, secrétaire-trésorière
Directrice générale

Le maire, M. Lionel Fréchette a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Signé le 7 juin 2010.